

Montréal, le 13 mars 2014

Régie de l'énergie

greffe@regie-energie.qc.ca

Objet : Plainte à verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

Madame, Monsieur,

Je demeure dans une copropriété de 4 condos. Lundi le 10 mars 2014, les sous-traitants d'Hydro, sont venus et ont installé les compteurs intelligents. Ils ont profité du moment où mon voisin sortait pour s'introduire à l'intérieur de notre copropriété, signalant qu'Hydro leur avait remis un double de la clé (que cette société d'état détenait pour venir lire les compteurs) et donc, ces gens mandatés ont procédé à l'installation. Hydro avait le droit de donner cette clé? Sous quel motif on a donné l'autorisation de s'introduire dans notre bloc? Pour faire un acte que personne n'a autorisé!!

Après avoir communiqué au numéro indiqué sur le beau pamphlet qu'ils avaient laissé sur ma poignée de porte, ils m'ont dit que puisque je n'avais pas donné suite et signalé mon refus à leur lettre m'informant de l'installation prochaine dans mon secteur des nouveaux compteurs, ils avaient donc l'autorisation de procéder...

« EEEEEEE mais quelle lettre », je leur ai demandé????? Je n'ai JAMAIS reçu de lettre... Je me suis ensuite informée auprès de mes copropriétaires qui confirment la même chose que moi... Personne n'a reçu d'informations à ce sujet. Est-ce qu'Hydro détient un accusé réception de ces supposées lettres? Qui est en mesure de certifier que nous les avons reçues? Que nous avons réellement été avisés? Nous sommes 3 copropriétaires sur 4 à vivre ici (une unité vient d'être vendue et la passation aura lieu à la fin du mois) et nous sommes tous du même avis, soit qu'aucune lettre n'a été acheminé et qu'il nous était donc impossible, en connaissance de cause, d'aviser Hydro de quoi que ce soit.

De ce qu'on avait entendu dans les médias, nous étions méfiants et ne voulions pas de ces compteurs intelligents!!!! Nous devons nous consulter sur le sujet lors de notre assemblée. Mais comme aucun signe d'installation prochaine n'avait encore été annoncé nous n'avions pas senti l'urgence de nous concerter.

De plus, procédant, ils ont coupé l'électricité et du coup, mon système d'alarme à été désactivé. Je déplore qu'on puisse procéder de la sorte sans avis et sans autorisation!??

Plus est, ils ont endommagé l'ampoule. Ça peut sembler absurde, mais dans la pièce où sont les compteurs, il y a une lumière et bien hier quand j'ai voulu allumer, cela ne fonctionnait pas. Bizarre. J'ai été chercher une lampe de poche, pour découvrir que le globe pendait dans le plafonnier. Je m'exprime mal, la base visée est toujours dans le plafonnier, mais le globe de verre, brisé, pend au bout... WOW, beau travail!!!!

Et ma lecture électrique avant de procéder? Qui me prouve que cette dernière a été honnêtement relevée?

Je suis outrée de la façon qu'on a procédé. Je ne peux croire qu'on a décidé à ma place. Je ne peux accepter qu'on se soit introduit dans mon bloc, en mon absence, et qu'on ait procédé à faire quelque chose que je n'ai jamais autorisé.

De quelle façon je peux récupérer mes anciens compteurs? Quelles sont vraiment les options qui s'offrent à moi, à nous?

Les 4 compteurs sont au semi sous-sol. Je suis la résidente du semi sous-sol. J'ai deux jeunes enfants et je suis terrorisée de savoir que ces compteurs à la mauvaise réputation soient, contre mon gré, dorénavant dans mon environnement. Je suis particulièrement inquiète des répercussions que cela pourrait avoir sur notre santé à moi et à mes garçons.

J'exige d'hydro Québec un protocole accrédité par l'institution responsable (Régie de l'énergie ou ministère) dans leur stratégie d'installation et que les consommateurs/payeurs soient consultés et respectés. De plus, j'exige que mes anciens compteurs soient remis à leur place, le tout sans frais.

Espérant que la population sera écoutée et que justice sera faite. Hydro-Québec coupable de ses manigances se doit de reconnaître sa responsabilité et remédier à la situation et aux torts qu'il a causés.

Veuillez accepter mes plus sincères salutations.

Marie Eve Gauthier
4830 6^e avenue app.#1
Montréal (Qué.)
H1Y 2P2
(514) 528-5932
mevegauthier@live.ca

Frédéric Baune et Stéphanie Grenier apt.#2

Edith Bourgeois apt.#4